

# COMMUNICABILITÉ DES DOCUMENTS

## CONSULTATION DES ORIGINAUX – PRINCIPAUX DELAIS

CATÉGORIES	SECRETS ET INTÉRÊTS PROTÉGÉS, PAR TYPOLOGIE OU DOMAINES CONCERNÉS	DÉLAI APPLICABLE
Régime général		Immédiatement communicable
Secrets de l'Etat	Monnaie et crédit public, recherche des infractions fiscales et douanières	25 ans
	Défense nationale, sûreté de l'Etat, sécurité publique, sécurité des personnes	50 ans
Secret des personnes	Vie privée	50 ans
	Secret médical	25 ans après le décès ou 120 ans après la naissance lorsque la date de décès n'est pas connue
	Document portant une appréciation ou un jugement de valeur sur une personne physique ou faisant apparaître le comportement d'une personne dans des conditions susceptibles de lui porter préjudice	50 ans
	Minutes et répertoires des officiers publics ou ministériels	75 ans ou 100 ans (pour une personne mineure) ou 25 ans après le décès des personnes intéressées
	Registres de naissance et de mariage de l'état civil	75 ans
	Registres des décès	Immédiatement communicable
Secret des entreprises	Secret en matière commerciale et industrielle	25 ans
Secret en matière de statistiques	Données sans lien avec les faits et les comportements d'ordre privé	25 ans
	Données ayant trait aux faits et aux comportements d'ordre privé	75 ans
Secret de l'instruction judiciaire	Enquêtes de police judiciaire	75 ans ou 100 ans (pour une personne mineure) ou 25 ans après le décès des personnes intéressées
	Affaires portées devant les juridictions	
	Enquêtes de police judiciaire et affaires portées devant les juridictions portant atteinte à l'intimité de la vie sexuelle des personnes	100 ans ou 25 ans après le décès des personnes intéressées